

CADASTRE

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

**Les propriétaires fonciers sont informés que le Géomètre du Cadastre
procédera à la mise à jour du plan cadastral dans la commune**

**Il est précisé que le géomètre est autorisé à pénétrer dans les propriétés closes ou
non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations. (Loi du 6 juillet 1943).**

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

Cette opération aura lieu à compter du 01/ 05 2024

A AUCH le 26/04/2024